

DECLARATION DE L' A.F.G. (Association Française de GO)

Monsieur le Préfet de Police,

Les soussignés :

BUREAU Bernard , Ingénieur en Informatique, né le 23/12/41 ; à Nantes (44)
4 , Avenue de Villepreux ; Les Clayes sous Bois (78)

BOSSAVIT Alain , Attaché au C.N.R.S. , né le 4/5/42 à Lolinde (24)
1, rue J.N. Jégo , Paris 13e - JUS 38-62

DESHAYES Bruno : Etudiant , né le 4/2/48 à Neuilly/Seine
32 , quai de Béthune 033-47-88

FELDMANN Denis : Elève fonctionnaire stagiaire à l'ENS Ulm , né le 11/2/49
à Paris (XII^e) 32 , rue de l'Ermitage 20e - 366 25-40

LUSSON Pierre : Maître Assistant à PARIS VI - né le 6/10/30 à Paris (XIV^e)
5, rue Thilloz - Bourg la Reine 660 33-12

MERISSERT COFFINIÈRES Patrick : Stagiaire au C.N.R.S., né le 28/1/48
à Vincennes 71, Avenue de Wagram - PARIS XVIIe - AMP 29-69

ROUBAUD Jacques : Professeur de Mathématiques à la Faculté de Nanterre
né le 5.12.32 à Collière (Rhône)
56, rue Notre Dame de Lorette - PARIS IXe -
q 744 74-55

fondateurs de l'association française de GO , déclarent ladite association en application de l'article 5 de la loi du 1er Juillet 1901 .

Son siège social se trouve au 122, rue de Rennes (Café "Le Trait d'Union"). Son objet est la promotion du jeu de GO en France ainsi que la coordination des Clubs déjà existants ou à créer avec la Ni-Hon-Ki-In (association japonaise de GO)

Les personnes chargées de sa direction et de son administration sont les susnommées .

Nous déposons en même temps que la présente déclaration le registre prévu par l'article 6 du décret du 16 Aout 1901 et les statuts de l'association en double exemplaire .

Recevez , Monsieur le Préfet de Police , l'expression de nos sentiments distingués .

Russan
TRP
Préfecture
Fait à Paris le 18 octobre 1970
Boissav
Deshayes
Feldmann
Merissert
Roubaud
D. Feldm

Extrait des délibérations du Bureau de l'association Française de GO.

Le Bureau de l'association Française de GO, réuni le 5 Mai 1971, au siège de l'association, 122 rue de Rennes Paris 6, sous la présidence de Monsieur Jacques ROUBAUD, président de l'association désigne comme mandataires pour effectuer toutes opérations postales ou bancaires au nom de l'association

1 Monsieur COHEN Henri
270 Boulevard Raspail Paris 14^{eme}, Trésorier

2 Monsieur LIM YOO TONG
126 Rue de Rennes Paris 6^{eme}, Membre
d'Honneur

Les Membres du Bureau

J. ROUBAUD

P. MERISSEAT COFFINIÈRES

D. FELDMANN

B. DESHAYES

Les Mandataires

H. COHEN

~~LIM YOO TONG~~

KAHP LIM

Cabinet du Préfet

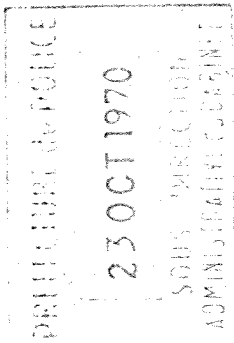
Sous-Direction Administrative

2^e BUREAU

Récépissé de Déclaration d'Association
(Loi du 1^{er} Juillet 1901. — Art. 5)

(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police).

70/1179



A la date du 21 Octobre 1970

Monsieur Patrick MERISSERT COFFINIERES

demeurant à PARIS 17^e

rue Avenue de Wagram, 71

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de A.F.G. "ASSOCIATION FRANÇAISE DE CO "

et dont le siège social est fixé à PARIS 6^e

rue de Rennes, 126

Il a déposé à l'appui de cette déclaration :

- 1^o Deux exemplaires des statuts de l'association ;
- 2^o La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association ;
- 3^o Un registre

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :

/ LE CHEF DE BUREAU, *per*

A. Per

La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au *Journal Officiel* d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 août 1901, art. 1^{er}).

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1^{er} Juillet 1901, art. 5).

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par le Préfet de Police ou son délégué. (Décret du 16 août 1901, art. 6 et 31).

le 16/10

Assemblée Générale du Club de GO

= Participants

M. Lim	Roubaud	Sollière	Berard	Martin
Merisset	Cohen	Bauchène	Martily	
Dangevin	Borrelle	Dymetman	Colas	
Renaut	Devaux	Caporal	Dicary	
Feldman	Lalo	Bossevit	Mahmoud	

* Sont nommés

Président	J. Roubaud
Treasier	M. Cohen
Secrétaire	P. Merisset
— adjoint	R. Martin
Archiviste	D. Feldmann

* Organisation de Tournois bimestriels entre joueurs de même catégories -

Progression avec Test

* Championnat de France Entre 1^{ère} Catégories

+ Coupe de France Open (éliminatoires)

* Participation à FEG

* L'année commence en Octobre!

* Cotisations 20F étudiants | Gratuit < 18 ans
50F

* Consommations

* Probleme de Mr dim - Fixe par mois
cotisations \approx prop au nb de parties
jouées par joueurs

Assemblée Générale de l'Association Française de CO

Le Samedi 17 Février 1972, s'est tenue une
Assemblée Générale de l'Association Française de CO
au cours de laquelle fut procédé à l'élection d'un
nouveau bureau.

Les votes eurent lieu à main levée, à la
majorité absolue, le nouveau bureau se présente
des lors :

Président : M. Renaud Danset
Vice Président : M. ~~Patric~~ Pierre Aroutchev
Secrétaire Général : M. Patrick Merisvert Coiffinier
Secrétaire adjoint : M. Bernard Colinaux
Trésorier : M. Hervé Dickey
Trésorier adjoint : M. Jean Pierre Lalo
Archiviste : M. Xavier Mostajo

L'Assemblée générale ayant rassemblé le
nombre ~~de~~ minimum voulu de membres, l'ancien
Président, M. Jacques Roubaud a déclaré valables
les votes exprimés et remis la présidence à
M. Renaud Danset, à charge pour lui, de faire
enregistrer le présent procès verbal et de procéder aux
déclarations d'usage.

Ont Signé :
Ancien Président.



Nouveau Président.



Renand Dansot

2 Av de Camoëns Paris XVI

Patrick Merisset Coffiniers.

71 Av Wagram Paris XVII

Pierre Aroutchev



ASSOCIATION FRANÇAISE DE GO

BOITE POSTALE 95-06 PARIS-6^e

G. C. P. 1723 62 PAV. C

L'assemblée générale du 22 Juillet 1972 a pris les décisions suivantes, modifiant les précédents statuts:
Le bureau comprend:

Un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, un archiviste.

Cette assemblée a élu à ces postes les membres suivants:

- Président: Renaud DANSEY adresse: 2 avenue de Camoëns PARIS XVI^e, Fonctionnaire, né le 8/3/1947
- Vice-Président: Richard DORARD adresse: ~~2 avenue de Camoëns~~ Sablonnières 77510 Rebaix, né le 27/11/1944
- Secrétaire général: Patrick HERRISSEMENT-COFFINIERES adresse: 71 avenue de Wagram, Attaché de recherche au C.N.R.S., né le 28/1/1948
- Secrétaire adjoint: Claude MAILLY Adresse: 5 rue Alexis Fessot 94 SAINT MAUR, Pharmacien, né le 22/12/44
- Trésorier: Jean-Pierre LAJO adresse: 16 avenue de la République 94 THIAIS, Etudiant en Médecine, né le 7/9/1948
- Trésorier adjoint: Hervé HENRYX DICKEY adresse: R.D.S.B.T. 61 avenue du Président Wilson CACHAN, élève fonctionnaire né le 6/2/1950
- Archiviste: Xavier MOSTAJO Adresse: 94 bis boulevard de la République 92 LA GARENNE COLOMBES, étudiant, né le 20/10/1949

Signé par:

le Président de l'ancien bureau, Jacques ROUBAUD:

Les membres du nouveau bureau:

~~HD Dicky~~
H DICKY
~~LAJO~~

~~LAJO~~
~~LAJO~~
~~LAJO~~

MOSTAJO Xavier

DORARD Richard
Richard Dorard

Préfecture de Police
Bureau des Associations
Loi du 1^{er} Juillet 1901
30 NOV 1976

ASSOCIATION FRANÇAISE DE GO
1079572389 Paris

L'Assemblée du 20/07/76 a pris les décisions suivantes modifiant les précédents statuts :

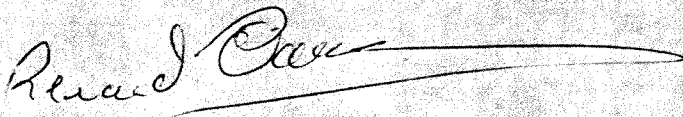
Changement du titre de l'Association qui devient :
" Fédération Française de GO "

Transfert du Siège Social au II^e, rue d'Alésia, 75014
à Paris.

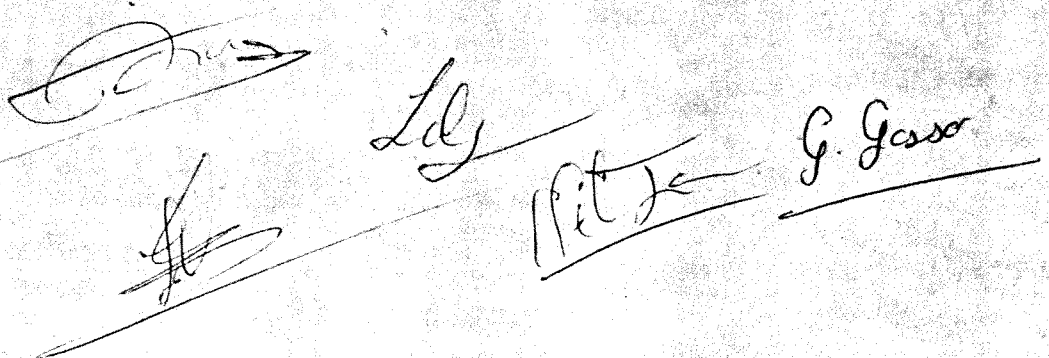
Modification et élection du nouveau Bureau, composé de :
un Président : M. T. de Lamarzelle, né le
19/07/49 à Vannes (56), demeurant II6 rue
d'Alésia à Paris (I4), attaché commercial.
un Secrétaire : M. Gilles Gosso, né le 16/07
54 à Maizières (10), demeurant I rue Claude
Chahu à Paris (I6), étudiant.
un Trésorier : M. JP. Lalo, né le 7/09/48 et
demeurant 16 Avenue de la République à
Maizières (94), étudiant.

Modification et élection du nouveau Conseil composé des
trois membres du Bureau et de :
F. Petitjean, né le 12/II/52 à Paris (I4) et
demeurant 52 rue du Général Leclerc, Rouen
(76), étudiant.
P. Titeux, né le 21/II/54 à Reims, demeurant
10 boulevard St Marceau à Reims (51), éducateur

Signé par le Président de l'ancien Bureau :



Les membres du nouveau Bureau et du nouveau Conseil



碁

CLASSEMENT

- Le Comité de classement est formé des joueurs classés au dessus de 2° Dan, il décide à la majorité simple dès qu'un quorum de 3 membres est atteint.
- De 15 à 6 ème Kyu, il classe par palliers:
15-12 Kyu; 12-10 ème Kyu, 9ème 8ème Kyu, 7-6ème Kyu
- De 5 ème à 1°Kyu, un joueur est classé d'office, ou après un test de 4 parties, comprenant une partie à 2 pierres, une à 4-5 pierres, les adversaires étant choisis par le comité, le test étant positif après 3 parties gagnées.
En cas d'échec le joueur ne peut repasser de test qu'après un délai de 2 mois.
- Au dessus de 1° Kyu, le comité tient compte des résultats en tournoi, contre les professionnels, ...etc.
- Passé un délai d'un an sans jouer, le comité peut reclasser d'office sans tenir compte du grade précédent.